



# LIQUIDATION EN CDD AVEC TERME IMPRECIS

Par **extipoussin**, le **17/12/2009** à **23:51**

Bonjour,

Je suis actuellement en cdd pour remplacement d'une personne en maladie. La date de fin de contrat est le retour de la dite personne.

le jugement vient de tomber l'entreprise est en liquidation.

A quelles indemnités ai-je droit ?

Aurais-je droit à ma prime de précarité ?

Quand prendra fin mon contrat ?

Cordialement et merci de votre réponse.

Par **loe**, le **18/12/2009** à **15:51**

Bonjour,

C'est le mandataire judiciaire nommé par le tribunal qui va s'occuper des licenciements.